

TPOLOGIE DES CONSTRUCTIONS RELATIVES EN LATIN

1. Introduction

L'objectif de ce travail est une classification typologique des constructions relatives en latin ¹.

Après une présentation de définitions de la phrase relative valables à l'échelle des langues du monde, qui considèrent la relative toujours dans sa connexion avec le contexte syntaxique, donc dans sa construction (§ 2), on envisage la typologie des phrases matrices en latin (§ 3). On analyse ensuite les phrases relatives de cette langue en tenant compte des résultats les plus remarquables des études de typologie, à partir de leur classification selon la position par rapport à la tête nominale et à la phrase matrice (§ 4) ².

2. Définitions typologiques

En ce qui concerne le latin, la relative peut être définie comme une phrase subordonnée introduite par un pronom ou un adverbe relatif ³. D'un point de vue typologique, cependant, la définition doit être plus étendue, car elle doit inclure toutes les constructions ayant la même fonction dans les langues du monde. Dans son étude fondamentale sur la typologie des relatives, par exemple, Chr. LEHMANN (1986, p. 664) observe que, quand on parle de phrases relatives, on fait forcément référence à une tête nominale.

1. Les phrases relatives du latin ont beaucoup été étudiées, mais rarement d'un point de vue typologique. Cf. M. LAVENCY (1998, p. 131-133) pour une revue bibliographique des études sur les relatives en latin. En ce qui concerne le point de vue de la typologie, cf. tout d'abord Chr. TOURATIER (1980), qui considère plusieurs langues, même si son approche est essentiellement structurale, et, plus récemment, A. RAMOS GUERREIRA (2009) et A. POMPEI (2011c) ; Chr. LEHMANN (1984) contient beaucoup d'observations sur le latin.

2. Les traductions sont, dans la mesure du possible, tirées de la Collection des Universités de France (« Les Belles Lettres »), ou adaptées par l'auteur.

3. Cf. p. ex. R. KÜHNER et C. STEGMANN (1914, p. 279, 284-285), A. ERNOUT et Fr. THOMAS (1953, p. 333-334).

C'est pourquoi il préfère donner une définition de *construction relative* plutôt que de *phrase* :

A relative construction is a construction consisting of a nominal and a subordinate clause interpreted as attributively modifying the nominal. The nominal is called the head and the subordinate clause the relative clause. The attributive relation between head and relative clause is such that the head is involved in what is stated in the clause.

Plus récemment, M. DE VRIES (2002, p. 14) indique les propriétés suivantes comme définitoires des phrases relatives :

- Une relative est subordonnée.
- Une relative est jointe au matériel alentour par un *pivot*.

Comme on peut le voir, il n'y a, dans les deux définitions, aucune référence à l'introduction de la relative par un pronom ; en fait, d'un point de vue typologique la stratégie du pronom relatif est très marquée (§ 4.3.3).

3. Classification typologique des phrases matrices

Selon la définition de la phrase relative donnée par M. DE VRIES (2002), le pivot est un élément sémantiquement partagé par la phrase matrice et la phrase relative ; il peut être réalisé dans l'une ou dans l'autre. Dans les deux cas, il peut s'agir aussi bien d'une réalisation en tant que nom plein que d'une représentation par un pronom, parfois non réalisé phonétiquement. C'est exactement la situation qu'on trouve en latin en ce qui concerne la phrase matrice (§ 3.1 - 3.3). En revanche, la typologie de réalisation ou de représentation du pivot dans la phrase relative est plus complexe, à l'échelle des langues du monde et en particulier en latin (§ 4.3).

Pour faire référence au pivot dans la phrase matrice on a traditionnellement parlé d'*antécédent*. Il s'agit cependant d'une dénomination problématique, comme le remarque Chr. TOURATIER (1980, p. 111-112). Tout d'abord, un antécédent doit précéder par définition l'élément dont il partage la référence et les choses ne se passent pas toujours ainsi en latin, comme on peut le voir en comparant les deux passages suivants ⁴ :

4. Néanmoins, Chr. TOURATIER (1980, p. 112) préfère maintenir le terme *antécédent*, en considérant que, même s'il ne précède pas toujours le pronom relatif dans l'ordre linéaire, il le fait dans la structure syntaxique, « la relative étant une expansion du noyau qu'est l'antécédent ». Selon Chr. TOURATIER (1980, p. 118), l'antécédent peut donc être défini « comme le syntagme nominal auquel se rattache la subordonnée relative et dont le pronom relatif reprend le contenu sémantique ». Le mot *antécédent* est adopté aussi par M. LAVENCY (1998, p. 3), qui le prive explicitement de chaque référence à l'ordre linéaire et le définit comme un « élément (pro)nominal, lexicalisé ou non, qui impose régulièrement au pronom relatif son genre et son nombre ».

- [1] *Neque enim temere praeter mercatores illo adit quisquam, neque his ipsis quicquam praeter oram maritimam atque eas regiones quae sunt contra Galliam notum est.*

En effet, à part les marchands, il est rare que personne se risque là-bas, et les marchands eux-mêmes ne connaissent rien en dehors de la côte et des régions qui font face à la Gaule (Caes., *Gall.*, 4, 20, 3).

- [2] *Ex hac fuga protinus, quae undique conuenerant, auxilia discesserunt.*
 Cette déroute entraîna sur-le-champ la dispersion des auxiliaires qui étaient venus de tous côtés (Caes., *Gall.*, 5, 17, 5).

De plus, il faut faire une distinction entre la fonction sémantique et la fonction syntaxique du prétendu antécédent : dans des cas comme [1] et [2], *regiones* et *auxilia* indiquent la référence de l'élément relativisé et marquent sa fonction structurale dans la phrase matrice ; en revanche, dans les passages [3] et [4], deux structures à non-réduction (§ 4.3.1), il y a un clivage entre fonction sémantique et syntaxique, car la référence de l'élément relativisé se trouve dans la relative (*quae pars* et *quam uim celeritatemque*), tandis que, dans la phrase matrice, il n'y a qu'un élément phorique (*ea* et *eam*) :

- [3] *Quae pars ciuitatis Heluetiae insignem calamitatem populo Romano intulerat, ea princeps poenas persoluit.*

La partie de la nation helvète qui avait infligé aux Romains un grand désastre fut la première à être punie (Caes., *Gall.*, 1, 12, 6).

- [4] [...] *neque eam quam profuisse aliis uim celeritatemque uiderant, imitari potuerunt.*

Ils ne surent pas imiter la vigueur et la rapidité qu'ils avaient vu si bien réussir à leurs camarades (Caes., *Gall.*, 6, 40, 6).

Si l'on adopte le concept de pivot, on peut conclure qu'en [1] et [2] il est réalisé dans la phrase matrice par *regiones* (associé au cataphorique *eas*) et *auxilia*, tandis que, dans la relative, il n'est que représenté par le pronom relatif ; en revanche, en [3] et [4], il est réalisé dans la relative et repris dans la phrase matrice en tant qu'anaphore ou anticipé en tant que cataphore. Ainsi, dans la phrase matrice, on peut ne trouver que le marquage de la fonction syntaxique qu'aurait l'élément relativisé s'il y était réalisé comme élément référentiel, mais non nécessairement l'indication de la véritable référence.

3.1. Tête lexicale

Quand le pivot est réalisé en tant que nom plein, on parle de *tête lexicale*. Si elle se trouve dans la phrase matrice [1]-[2], il s'agit d'une construction relative à *tête externe* ; en revanche, si elle se trouve dans la

phrase relative [3]-[4], il s'agit d'une construction à *tête interne* (§ 4.1) ⁵. Parfois on peut aussi avoir une reduplication de la tête lexicale, qui est présente soit dans la phrase matrice soit dans la relative :

- [5] *Quem agrum eos uendere heredemque sequi licet, is ager uectigal nei siet.*

Ces terres qu'ils peuvent vendre et passer en héritage, elles ne seront pas soumises à impôt (CIL I², 584).

- [6] *Ariouistum autem ut semel Gallorum copias proelio uicerit, quod proelium factum sit ad Magetobrigam, superbe et crudeliter imperare.*

Et Arioviste, depuis qu'il a remporté une victoire sur les armées gauloises – la victoire d'Admagétobrige –, se conduit en tyran orgueilleux et cruel (Caes., *Gall.*, 1, 31, 12).

Dans ces cas, la référence est établie dans la première occurrence de la tête et sa reduplication est due à des motivations de reprise anaphorique ou de stratégies de relativisation (§ 4.1, 4.3.1, 4.3.5) ⁶.

3.2. *Phrases relatives pronominales*

S'il n'y a pas de nom plein qui codifie le référent de l'élément relativisé, le pivot dans la phrase matrice peut être représenté par un pronom. S'il s'agit d'un pronom déictique – par exemple personnel [7] –, il a une valeur référentielle ; la relative peut dès lors être considérée comme étant à tête externe (§ 3.1) :

- [7] *Quis te uerbauerit ? / egomet memet, qui nunc sum domi.*

« Qui t'a frappé ? » « Moi-même, ce moi qui est maintenant à la maison » (Plaut., *Amph.*, 607).

En revanche, s'il s'agit d'un pronom phorique, la phrase relative est sans tête lexicale et on peut parler de *phrase relative pronominale*. Dans ce cas le pronom peut être cataphorique [8] ou anaphorique [9] :

5. Dans la linguistique latine, on considère souvent les constructions à tête interne en tant que cas d'*incorporation de l'antécédent*. M. LAVENCY (1998, p. 97-101), p. ex., parle d'« insertion » de l'antécédent dans la PR [proposition relative] », qui aurait une valeur emphatique ; de même, R. KÜHNER et C. STEGMANN (1914, p. 309-311) et J. B. HOFMANN et A. SZANTYR (1965, p. 564) parlent de *Hineinziehung des Beziehungswortes in den Relativsatz*. Ces définitions reflètent une conception de position non marquée de la tête à l'extérieur de la phrase relative. Elles ne tiennent compte ni de la situation à l'échelle des langues du monde (§ 4.3) ni de l'évolution diachronique, où on passe des relatives à tête interne aux relatives à tête externe ; cf. p. ex. M. FRUYT (2003 ; 2005).

6. Sur la reduplication cf. p. ex. R. KÜHNER et C. STEGMANN (1914, p. 283) et J. B. HOFMANN et A. SZANTYR (1965, p. 563-564), qui nomment ce phénomène *Wiederholung des Beziehungswortes* ; cf. aussi Chr. LEHMANN (1984, p. 236-240), M. LAVENCY (1998, p. 104-105) et Chr. TOURATIER (1980, p. 173-181, 304-306).

- [8] *Virosque bonos eos, qui habentur, numeremus, Paulos, Catones, Galos, Scipiones, Philos.*

Appelons hommes de biens ceux que l'on regarde comme tels : les Paul-Émile, les Caton, les Galus, les Scipion, les Philus (Cic., *Lael.*, 21).

- [9] *Quos laborantes conspexerat, his subsidia submittebat.*

[César] envoyait des renforts à ceux qu'il voyait en danger (Caes., *Gall.*, 4, 26, 4).

Les pronoms cataphoriques sont sémantiquement vides, leur seule fonction étant de représenter le rôle syntaxique du pivot dans la phrase matrice⁷. En revanche, les anaphores font partie d'une chaîne référentielle, elles ont donc aussi une fonction de reprise de la référence. Exceptionnellement, on peut avoir soit une cataphore, soit une anaphore dans la même construction relative :

- [10] *Haec quae possum, ea mihi profecto cuncta uehementer placent.*

En tout cas ce que je peux voir me plaît énormément (Plaut., *Most.*, 841).

En latin, la tête pronominale prototypique est constituée par *is*, mais, dans la littérature, beaucoup d'autres éléments sont signalés pour cette fonction, de *hic*, *iste*, *ille* jusqu'à *idem* et à *ipse*, aux interrogatives, aux indéfinies, et même aux quantificateurs flottants (Chr. TOURATIER [1980], p. 116-117). La commutabilité syntaxique et sémantique de certains – ou même plusieurs – de ces éléments peut être débattue. Il semble néanmoins que le pronom le plus vide d'un point de vue sémantique soit sans doute *is*, du moins jusqu'au moment où il est remplacé par *ille* (M. FRUYT [2003] ; [2005], p. 25, 35).

3.3. Phrases relatives libres

Si, faute d'une tête lexicale, le pivot n'est même pas représenté dans la phrase matrice par un pronom, on parle de *phrase relative libre* :

- [11] *Ieiunus siet qui dabit.*

Que celui qui donnera [le médicament] soit à jeun (Cato, *Agr.*, 70, 2).

7. Les pronoms cataphoriques sont parfois considérés comme des déterminants. Pour des cas comme *id quod uult*, Chr. TOURATIER (1994, p. 628-629) relève que « l'antécédent *id* n'a pas une valeur anaphorique, son rôle étant de transformer la relative *quod uult* en un SN, c'est-à-dire de faire correspondre à un ensemble [...] la propriété signifiée par la relative ». E. VESTER (1989, p. 342) définit la cataphore *a kind of nominalizer which is used only to carry casemarking*. Sur la fonction des cataphores, cf. aussi Chr. TOURATIER (1980, p. 139-146), Chr. LEHMANN (1979, p. 16 ; 1984, p. 308-310) et M. LAVENCY (1998, p. 57).

Le statut syntaxique des relatives libres est objet de discussion. Si l'on compare deux passages comme les suivants, qui montrent la ressemblance entre une phrase interrogative indirecte [12] et une relative libre [13], on peut penser que les relatives libres ont une nature argumentale :

[12] *De te ipso dicam quid sentiam.*

Je vais dire ce que je pense à ton sujet (Cic., *Nat. deor.*, 1, 58).

[13] *Dicam quidem certe quod sentio.*

Je vais bien sûr dire ce que je pense (Cic., *Har. resp.*, 50).

Cependant, R. ONIGA (2007, p. 266-272) rejette la possibilité d'une véritable commutation entre phrases relatives libres et phrases argumentales, en faisant référence à l'impossibilité de commutations telles que les suivantes :

[14] *Deum amare, aequum est.* vs **Qui deum amat, aequum est.*

[15] *Qui deum amat, uirtutem amat.* vs **Deum amare, uirtutem amat.*

Il pense plutôt qu'en latin, les relatives libres présupposent toujours la présence d'un pronom non réalisé phonétiquement (*pro*) dans la phrase matrice, qui détermine le nombre et le genre du pronom relatif. Même si la question est très complexe⁸, si l'on considère que le rôle principal des pronoms phoriques est celui de marquer la fonction syntaxique du pivot dans la phrase matrice (§ 3.2), on peut conclure qu'il y a une effective commutabilité entre relatives pronominales et libres : le pronom n'est pas réalisé phonétiquement si l'information syntaxique qu'il codifie peut être inférée à partir du contexte. Cela signifie, par exemple, que peut manquer un pronom phorique qui serait fléchi au même cas que le pronom relatif ([11] : [*is*] *qui* ; [13] : [*id*] *quod*) ou qui réaliserait le premier ou le deuxième argument du verbe de la phrase matrice ([16] : [*ei/ii/ī*] *quis*), tandis que les phoriques aux cas obliques [9] ou régis par une préposition se réalisent couramment :

8. À propos de la comparaison entre les interrogatives indirectes et les relatives libres, M. LAVENCY (1998, p. 65) remarque qu'elles ont des structures différentes, comme le montre le fait que l'interrogation indirecte peut commuter avec le seul pronom *id*, c'est-à-dire qu'elle a toujours une valeur sémantique de thème propositionnel. Le besoin de sous-entendre un pronom en cas de relative libre est soutenu aussi par R. KÜHNER et C. STEGMANN (1914, p. 280) et Chr. TOURATIER (1994, p. 626-627). En revanche, H. PINKSTER (1990, p. 90) propose la commutation entre *qui deum amat uirtutem amat* ~ *amator dei uirtutem amat*, dans le but de montrer la nature de sujet de la relative libre *qui deum amat*, donc l'inutilité de sous-entendre un pronom. À ce propos, il faut rappeler que les relatives libres introduites par les pronoms relatifs indéfinis *quicumque* et *quisquis* ne peuvent jamais être accompagnées d'un élément phorique.

- [16] « *O terque quaterque beati, / quis ante ora patrum Troiae sub moenibus altis / contigit oppetere !* »
 « O trois et quatre fois heureux ceux auxquels il échet de périr à la face de leurs pères, sous les hautes murailles de Troie ! » (Verg., *Aen.*, 1, 94-96).

La réalisation éventuelle d'éléments phoriques qu'on pourrait facilement récupérer du contexte peut être due à des raisons pragmatiques, comme la distribution de l'information – par exemple, une fonction contrastive [17] –, ou à des motivations d'ordre métrique ou stylistique [18] :

- [17] *Hos subsecuti equites calonesque eodem impetu militum uirtute seruantur. At ii qui in iugo constiterant [...] iniquum in locum demiserunt.*

Les valets et la cavalerie, qui s'étaient jetés à leur suite, passent dans la même charge et la vaillance des légionnaires les sauve. Mais ceux qui avaient fait halte sur la colline [...] s'engagèrent sur un terrain bas et désavantageux (Caes., *Gall.*, 6, 40, 5-6).

- [18] *Si mihi perget quae uult dicere, ea quae non uult audiet.*

S'il persiste à me parler comme il lui plaît, il entendra de moi des choses qui ne lui plairont pas (Ter., *Andr.*, 920).

La *uariatio* qu'il y a dans l'exemple [18] semble montrer qu'il n'y a pas de différence entre relatives libres et pronominales même d'un point de vue sémantique (E. VESTER [1989], p. 342) ⁹.

3.4. Sémantique des constructions relatives

La sémantique des constructions relatives dépend étroitement du comportement du pivot. S'il est réalisé en tant que tête lexicale dans la phrase matrice – tête externe (§ 3.1) – la phrase relative a une fonction de modification. Selon une distinction qui remonte à Port-Royal, la modification peut être *restrictive* (*déterminative*) ou *non restrictive* (*appositive*, *explicative*). La modification est restrictive quand elle aide à fixer l'identité de ce dont on est en train de parler, en en délimitant la description ; en revanche, elle est appositive quand elle apporte une prédication secondaire à propos de la tête qu'elle modifie, en plus de la prédication principale (W. CROFT [1991], p. 52). D'un point de vue typologique, la distinction entre relatives restrictives et appositives peut être marquée aussi bien par des signaux graphiques ou suprasegmentaux – comme une virgule à l'écrit ou une pause dans les productions orales – que par des moyens morphosyntaxiques : en anglais, par exemple, il n'est pas possible d'employer *that*

9. En revanche, M. LAVENCY (1998, p. 59) pense que la présence d'un élément phorique donne à la relative sans tête lexicale une référence spécifique ou définie.

dans les phrases appositives, de même qu'en français *lequel* dans les phrases restrictives, en position de sujet ¹⁰. En latin, il n'y a pas de tels corrélats de la restriction. Toutefois, beaucoup de savants croient que l'opposition entre phrases relatives restrictives et appositives est importante pour cette langue aussi (Chr. TOURATIER [1980], p. 239-386 ; Chr. LEHMANN [1984], p. 261-267 ; M. LAVENCY [1998], p. 30-31 ; H. PINKSTER [1990], p. 80-81). Outre le fait qu'on peut souvent établir si une phrase relative est restrictive ou appositive sur la base du contexte et de la distribution de l'information, on peut normalement – même en latin – considérer comme appositives les phrases qui modifient un nom ou un pronom identifiant généralement un seul référent, comme les noms propres ou les pronoms personnels [7] ¹¹. En revanche, la phrase relative peut être considérée comme restrictive quand se joint à la tête lexicale le cataphorique *is* [1] (M. LAVENCY [1998], p. 30-31 ; E. VESTER [1989], p. 342). Les deux conditions sont réalisées dans [19], où une relative restrictive est suivie par une appositive :

- [19] *Caesar postero die T. Labienum legatum cum iis legionibus quas ex Britannia reduxerat in Morinos qui rebellionem fecerant misit.*

César, le lendemain, envoya son légat Titus Labiénus, avec les légions qu'il avait ramenées de Bretagne, chez les Morins, qui s'étaient révoltés (Caes., *Gall.*, 4, 38, 1).

En revanche, si le pivot est réalisé comme tête lexicale dans la phrase relative – tête interne (§ 3.1) – sa valeur sémantique n'est ni restrictive ni appositive, mais *maximalisante* (A. POMPEI [2011a]). Les phrases relatives maximalisantes dénotent le montant maximal (degré ou quantité) des entités (individus ou matière) qui satisfait les propriétés qu'elles identifient. Comme l'ensemble qui est désigné dans son intégralité peut être même formé par un seul élément, les phrases relatives maximalisantes peuvent avoir une interprétation définie (« celui / celle / ce qui » : [20]) ou universelle (« tous / toutes / tout ceux / celles / ce qui » : [21]) :

- [20] *Obsecro, quis est qui uocat ? / Quis (is) est qui nominat ?*

« De grâce ! Qui est-ce qui m'appelle ? » « Qui est-ce qui prononce mon nom ? » (Plaut., *Rud.*, 678-679).

10. Sur les restrictions appliquées aux relatives à l'échelle des langues du monde, cf., p. ex., Chr. LEHMANN (1984, p. 261-280).

11. Selon H. PINKSTER (1990, p. 81), il faut aussi considérer non restrictives toutes les phrases relatives où il y a un adverbial exprimant un jugement du locuteur, comme cela se passe, p. ex., en Liv., 29, 34, 9 (*Tegentibus* tumultibus, qui peropportune circa uiae flexus oppositi erant, occultus processit. « Caché par des talus qui, fort à propos, faisaient écran en épousant les tournants de la route, il avança sans être vu. »).

[21] *Redeunte equites quos possunt consectantur atque occidunt.*

En revenant, les cavaliers pourchassent et massacrent qui ils peuvent (Caes., *Gall.*, 5, 58, 6).

On peut mieux décrire la relation entre relatives maximalisantes et relatives restrictives et appositives en faisant référence à un continuum qui, à partir d'un extrême où la sémantique d'un simple syntagme nominal ne reçoit aucune contribution par la phrase relative (qui, dans ce cas, n'existe pas), prévoit une contribution toujours majeure à la sémantique de la tête nominale par la relative (A. GROSU et F. LANDMAN [1998], p. 126)¹² :

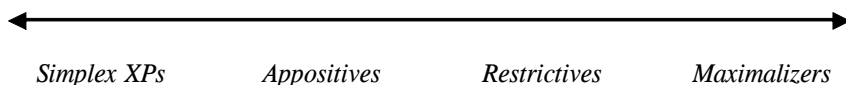


Figure A. Sémantique des constructions relatives

À l'intérieur de ce continuum, les propositions relatives restrictives se placent au milieu. Si on nomme *construction relative* celle qui se compose de la phrase relative et d'un élément nominal (§ 2), en effet, les relatives restrictives donnent la même contribution que la tête au signifié de la construction relative, car l'intersection qui les caractérise est une opération symétrique. À leur gauche, on trouve les relatives appositives, dont le matériel extérieur donne la contribution sémantique majeure à la construction, car l'apport de l'appositive est indirect et secondaire d'un point de vue sémantique. À leur droite, en revanche, se placent les relatives maximalisantes, où la contribution du matériel syntaxique extérieur éventuellement présent est réduite au minimum et peut être reconduite à une interprétation intérieure à la relative même ou prévisible à partir de celle-ci. Cela signifie que toute la valeur sémantique de la construction se trouve dans ce cas à l'intérieur de la relative même. Voilà la différence la plus importante entre les phrases relatives maximalisantes et les restrictives, auxquelles elles ont été longtemps assimilées et dont elles sont souvent difficiles à distinguer.

Les phrases relatives à tête interne ne peuvent donc qu'être maximalisantes, précisément parce qu'elles réalisent le pivot – c'est-à-dire la référence – au-dedans d'elles-mêmes. De la même façon, les relatives

12. La Figure A a été tirée de A. GROSU et F. LANDMAN (1998, p. 126), où, à vrai dire, le pôle à la droite est constitué par les nommées *Simplex CPs*, qui sont des relatives libres irréelles, comme *Am cu cine discuta filozofie* (« J'ai avec qui parler de philosophie ») en roumain. Leur différence par rapport aux relatives libres réelles est qu'elles ne sont pas introduites par un pronom non réalisé phonétiquement (*pro*), en étant de véritables phrases nues (*bare CPs*).

pronominales et libres (§ 3.2 - 3.3) sont des relatives maximalisantes – plutôt que des relatives restrictives – parce qu’elles n’ont pas une tête externe à modifier ¹³.

On peut résumer la sémantique des phrases relatives en latin comme dans le Tableau A :

Pivot	Sémantique
relatives à tête externe	relatives appositives
	relatives restrictives
relatives à tête interne	relatives maximalisantes
relatives pronominales	
relatives libres	

Tableau A. Sémantique de la phrase relative selon le comportement du pivot

4. Classification typologique des phrases relatives

Pour ce qui est des véritables phrases relatives, les résultats les plus remarquables des études typologiques concernent (a) la reconnaissance de l’importance de la position des phrases relatives par rapport à leur tête nominale et à la phrase matrice (§ 4.1), (b) la détermination des différents degrés d’accessibilité au processus de relativisation par les différentes positions syntaxiques (§ 4.2) et (c) l’identification de plusieurs stratégies de relativisation (§ 4.3) ¹⁴.

4.1. Position de la relative

Chr. LEHMANN (1984, p. 48-49) classe les phrases relatives à travers une série d’oppositions, dont la première est celle qui distingue les relatives enchâssées des détachées : une relative est *enchâssée* quand elle est un constituant du même syntagme nominal qui contient la tête qu’elle modifie, de sorte que la construction relative tout entière constitue un syntagme nominal de la phrase matrice ; autrement, la relative est *détachée*. Une relative enchâssée est *adnominale* si elle est un constituant distinct par

13. En fait, M. LAVENCY (1998, p. 57) définit les deux types comme *relatives nominalisées*, parce qu’ils désignent ou catégorisent des entités, comme les noms, et qu’ils ont donc eux-mêmes une valeur référentielle.

14. Faute d’espace, dans ce contexte on ne considèrera pas la question très complexe des opérations de relativisation (subordination, attribution et formation d’un trou syntaxique). À ce propos, on peut voir Chr. LEHMANN (1984, p. 145-252) pour une perspective typologique et A. POMPEI (2011c, p. 474-479) en ce qui concerne le latin.

rapport à sa tête nominale, tandis qu'elle est *circumnominale* quand elle contient sa tête. La relative adnominale peut précéder (*prénominale*) ou suivre (*postnominale*) sa tête. Les deux types de relative adnominale ne doivent pas être confondus avec les deux types de relative détachée, qui précèdent (*préposées*) ou suivent (*postposées*) la phrase principale¹⁵. Une dernière opposition, qui croise la distinction entre relatives enchâssées et détachées, unit les préposées aux circumnominales, car les deux présentent une tête interne, tandis que toutes les autres sont à tête externe (§ 3.1) :

	détachées	enchâssées
à tête interne	préposées	circumnominales
à tête externe	postposées	adnominales { postnominales prénominales

Tableau B. Classification des relatives selon leur position
(Chr. LEHMANN [1986], p. 666)

En latin, on peut très facilement remplir chaque case de ce tableau. On a déjà vu aussi bien des cas de préposées ([3], [5]) que de postnominales ([1], [7], [19]). Les exemples [2] et [4] peuvent être considérés respectivement comme des échantillons de prénominales et de circumnominales, comme [22] et [23] :

- [22] *Cauarinum cum equitatu Senonum secum proficisci iubet, ne quis aut ex huius iracundia aut ex eo, quod meruerat, odio ciuitatis motus existat.*

Il invite Cavarinos à l'accompagner avec la cavalerie des Sénon, de crainte que son caractère violent ou la haine qu'il s'était attirée ne fissent naître des troubles (Caes., *Gall.*, 6, 5, 2).

- [23] *Quem cum istoc sermonem habueris procul hinc stans accepi, uxor.*
J'ai entendu, ma femme, me trouvant par là, la conversation que tu as eue avec ce garçon (Ter., *Hec.*, 607).

Enfin, l'exemple suivant constitue un cas de relative postposée :

- [24] *Hostes protinus ex eo loco ad flumen Axonam contenderunt, quod esse post nostra castra demonstratum est.*

15. À vrai dire, la notion de relative postposée est un peu problématique, car il est difficile de la distinguer de la (postnominale) extraposée dans les langues qui ont un ordre des mots plus libre (Chr. LEHMANN [1984], p. 203-206). L'analyse en tant qu'extraposée est la seule possible si l'on refuse l'adjonction à droite (R. S. KAYNE [1994]).

Les ennemis, aussitôt, se portèrent sans désespérer vers l'Aisne qui, on l'a dit, coulait derrière notre camp (Caes., *Gall.*, 2, 9, 3).

À côté de ces cas, qui se conforment tout à fait aux attentes du schéma général, la langue latine présente une phénoménologie bien plus riche. Avant tout, il n'est pas toujours facile d'établir la position d'une phrase relative, car il y a des cas ambigus. Faute d'une reprise pronominale explicite dans la phrase matrice, par exemple, la relative qui ouvre le passage en [25] peut se lire aussi bien comme détachée, donc préposée, que comme enchâssée dans le syntagme du sujet de *habent*, donc circumnominale :

[25] *Quae ciuitates commodius suam rem publicam administrare existimantur habent legibus sanctum [...]*

Les cités qui passent pour être particulièrement bien organisées ont des lois qui prescrivent que [...] (Caes., *Gall.*, 6, 20, 1).

En outre, la classification des relatives selon leur position est en principe bornée aux phrases relatives ayant une tête lexicale. En fait, il est impossible d'établir la position des relatives libres et pronominales par rapport à une tête qu'elles n'ont pas, par définition. Cependant, un exemple comme [26] montre l'équivalence entre relatives préposées (*quae ... naues*) et relatives libres (*quae ...*) en ce qui concerne leur position par rapport à la phrase matrice :

[26] *Nam et frumentum ex agris cotidie in castra conferebat et, quae grauissime adflictae erant naues, earum materia atque aere ad reliquas reficiendas utebatur et quae ad eas res erant usui, ex continenti comportari iubebat.*

Chaque jour il faisait apporter du blé de la campagne dans le camp ; le bois et le bronze des vaisseaux qui avaient le plus souffert étaient employés à réparer les autres, et il faisait venir du continent ce qu'il fallait pour ces travaux (Caes., *Gall.*, 4, 31, 2).

Il faut souligner que les deux relatives sont coordonnées. L'équivalence est claire aussi dans le cas des relatives enchâssées, même si l'on ne peut pas déterminer un exact parallélisme avec un type d'enchâssement adnominal [28] ou circumnominal [29]¹⁶ :

[27] *Vitem sic inserito : praecidito quam inseres.*

Greffez ainsi la vigne : rabattez le sujet que vous allez greffer (Cato, *Agr.*, 41, 2).

[28] *Terebra uitem quam inseres pertundito.*

Avec une tarière, percez le cep que vous allez greffer (Cato, *Agr.*, 41, 3).

16. À propos de l'équivalence structurelle entre les phrases relatives ayant une tête lexicale et celles qui ne l'ont pas, cf. M. DE VRIES (2002, p. 42), qui observe : *All syntactic main types of relatives can be construed as a free relative.*

- [29] *Oleas, ficos, pira, mala hoc modo inserito* : quem ramum *insiturus eris, praecidito, inclinato aliquantum, ut aqua defluat*.

Greffe les oliviers, les figuiers, les poiriers, les pommiers de cette façon : rabattez le sujet que vous voudrez greffer, faites la coupe un peu inclinée, pour que l'eau puisse s'écouler (Cato, *Agr.*, 40, 2).

Enfin, même si le schéma général (Tableau B) prévoit que les relatives préposées soient à tête interne et les relatives postposées et postnominales à tête externe, on rencontre aussi des cas qui présentent la reduplication de la tête (§ 3.1), comme le montrent les exemples [5] et [6] respectivement pour les préposées et les postposées, et les passages suivants pour les postnominales, restrictives [30] et appositives [31] :

- [30] *Vbi eum castris se tenere Caesar intellexit, ne diutius commeatu prohiberetur, ultra eum locum quo in loco Germani consederant, circiter passus DC ab his castris idoneum locum delegit*.

Lorsque César vit que son adversaire se tenait enfermé dans son camp, ne voulant pas être plus longtemps privé de ravitaillement, il choisit, au-delà de la position qu'avaient occupée les Germains, à environ six cents pas de ceux-ci, un endroit propre à l'établissement d'un camp (Caes., *Gall.*, 1, 49, 1).

- [31] *Ecce ad me aduenit / mulier, qua mulier alia nullast pulchrior*.

Et voici que se présente à moi une femme ... une beauté sans pareille (Plaut., *Merc.*, 100-101).

À vrai dire, les relatives postnominales présentent peu de cas de reduplication de la tête par rapport aux postposées¹⁷. Les prénominales et les circumnominales n'en présentent jamais. D'après la littérature, la répétition de la tête serait un usage archaïque, souvent limité à un petit nombre de noms, comme *causa*, *dies*, *locus* [30], *pars*, *res*, et typique du style administratif et juridique (J. B. HOFMANN et A. SZANTYR [1965], p. 563 ; M. LAVENCY [1998], p. 104 ; Chr. LEHMANN [1984], p. 240, 369). Toutefois, à côté de ces cas, il y en a d'autres qui ne sont pas soumis à ces restrictions lexicales ([5], [6], [31]). Il s'agit couramment de relatives non restrictives, qui semblent avoir une plus grande liberté de comportement que les restrictives (§ 3.1). Les appositives, en particulier, peuvent aussi présenter une reprise de la tête par des noms ayant un lien lexical paradigmatique avec elle, par exemple l'appartenance à la même famille sémantique, comme cela se passe entre *legatos* et *legationis* [32] :

- [32] *Vbi de eius aduentu Heluetii certiores facti sunt, legatos ad eum mittunt nobilissimos ciuitatis, cuius legationis Nammeius et Verucloetius principem locum obtinebant*.

17. À ce propos, cf. p. ex. A. POMPEI (2011b), qui relève un pourcentage de reduplication de la tête trois fois plus grand dans les relatives postposées que dans les postnominales, dans un corpus constitué par le *De bello Gallico* entier.

Quand ils savent son arrivée, les Helvètes lui envoient une ambassade composée des plus grands personnages de l'État, et qui avait à sa tête Namméios et Verucléotios (Caes., *Gall.*, 1, 7, 3).

Ces données suggèrent que, dans le cas des relatives appositives, la répétition de la tête répond à des exigences de clarification : elles semblent prédiquer encore quelque chose sur un topique, qui est repris par un mécanisme de continuité anaphorique¹⁸.

Le Tableau C résume les différentes possibilités de position de la tête dans les différents types de phrase relative :

	à tête externe	à tête interne	réduplication
préposées	–	+	+
prénominales	+	–	–
circumnominales	–	+	–
postnominales	+	–	+
postposées	+	–	+

Tableau C. Possibles positions de la tête en latin

4.2. Hiérarchies d'accessibilité

L'élaboration du concept de *hiérarchie d'accessibilité* remonte aux travaux d'E. Keenan et B. Comrie¹⁹. Ceux-ci remarquaient pour la première fois que les différentes positions syntaxiques que les syntagmes nominaux peuvent occuper dans une phrase présentent un degré différent d'accessibilité au processus de relativisation, selon la hiérarchie suivante :

SU > DO > IO > OBL > GEN > OCOMP

Figure B. Hiérarchie d'accessibilité (E. KEENAN – B. COMRIE [1977])

18. Si la relative est postposée, ce mécanisme est très proche du nommé *relatif de liaison* (p. ex., Caes., *Gall.*, 1, 13, 2 : *Legatos ad eum mittunt. Cuius legationis Divico princeps fuit qui bello Cassiano dux Helvetiorum fuerat.* « Ils lui envoient une ambassade : le chef en était Divico, qui avait commandé aux Helvètes dans la guerre contre Cassius. », dont la fonction est justement d'assurer la *topic continuity* (A. M. BOLKENSTEIN [1996]). Cf. M. LAVENCY (1998, p. 6, 102-103), O. ÁLVAREZ HUERTA (1996, p. 574) et D. LONGRÉE (1996) sur la contiguïté syntaxique entre relatif de liaison et véritable phrase relative, qui souvent ne se distinguent qu'en ce qui concerne la ponctuation.

19. Cf. E. KEENAN (1972), E. KEENAN et B. COMRIE (1977), B. COMRIE et E. KEENAN (1979), E. KEENAN et B. COMRIE (1979) et B. COMRIE (1981).

Cela signifie que la comparaison d'un nombre considérable de langues permet de noter que les syntagmes nominaux occupant la position de sujet (SU), d'objet direct (DO) et d'objet indirect (IO) sont relativisés plus souvent que ceux qui occupent d'autres positions régies par le verbe (OBL) ou la position de complément du nom (GEN) et du comparatif (OCOMP). À la différence des langues comme l'anglais, où l'on peut relativiser les six positions considérées, dans d'autres langues, en effet, le processus de relativisation ne concerne que les sujets – comme en malgache –, où les sujets et les objets directs – comme en kinyarwanda –, et ainsi de suite.

Chr. LEHMANN (1984, p. 211-220 ; 1986, p. 667-669) propose une complexification de la hiérarchie d'accessibilité :

<i>ADVERBAL SYNTACTIC FUNCTIONS</i>	<i>ADNOMINAL SYNTACTIC FUNCTIONS</i>	<i>OTHER FUNCTIONS</i>	
<i>subject / absolutive</i>			
<i>direct objet / ergative</i>			
<i>indirect objet temporal and local complements</i>			
	<i>genitive attribute</i> ²⁰		
<i>other complements</i>	<i>standard of comparison</i>		
		<i>constituents of a coordinated structure</i>	<i>constituents of a subordinate sentence, adverbally embedded within a RC</i>
<i>adjuncts</i>	<i>prepositional attribute</i>		<i>constituents of a subordinate sentence, adnominally embedded within a RC</i>

Tableau D. Hiérarchies des fonctions syntaxiques
(Chr. LEHMANN [1984], p. 219 ; [1986], p. 668)

Tout d'abord, il classe en deux sous-hiérarchies séparées les syntagmes nominaux qui sont régis par le verbe (*adverbial syntactic functions*) et ceux qui sont régis par un nom (*adnominal syntactic functions*). Ce clivage est

20. Par *Genitivattribut*, Chr. LEHMANN (1984, p. 213-214) entend la valeur possessive, partitive et de matière.

dû au fait qu'à l'échelle des langues du monde ces sous-hiérarchies se révélaient très faiblement ordonnées l'une par rapport à l'autre. La complexification consiste en outre à avoir mieux distingué les syntagmes argumentaux par rapport aux adjoints, en soulignant comment les argumentaux occupent les positions les plus élevées de la hiérarchie en ce qu'il est facile d'identifier leur fonction syntaxique à partir de la structure thématique du verbe ou du nom. En plus, Chr. LEHMANN (1984) présente deux autres sous-hiérarchies, relatives aux cas où la relativisation concerne une structure coordonnée ou une phrase enchâssée dans la relative, de façon aussi bien *adverbiale* qu'*adnominale*.

En latin, presque chaque position syntaxique peut être relativisée (Chr. TOURATIER [1980], p. 390 ; [1994], p. 620-623 ; Chr. LEHMANN [1986], p. 669), avec une prépondérance remarquable du sujet et de l'objet. D'un point de vue typologique, cela confirme la priorité de ces deux positions dans les hiérarchies d'accessibilité. Il faut remarquer que, parmi les positions syntaxiques adnominales, en latin, il n'y a de cas ni de relativisation d'un syntagme prépositionnel lié à un nom ni de *genitivus materiae* (Chr. LEHMANN [1984], p. 213-214) ; en revanche, on y trouve des cas de relativisation du second terme de comparaison [31]. Le latin montre aussi la relativisation des positions syntaxiques ordonnées dans les deux dernières sous-hiérarchies du Tableau D. Il est possible en fait de relativiser les constituants des structures coordonnées, même sans répétition du pronom relatif [33], ou avec l'introduction du second conjoint par un pronom anaphorique non relatif [34] ; dans d'autres cas, il est encore plus évident qu'il n'y a que la relativisation de l'un de deux conjoints, au niveau de phrase [35] ou de syntagme [36] :

[33] *Capto monte et succedentibus nostris Boii et Tulingi, qui hominum milibus circiter XV agmen hostium claudebant et nouissimis praesidio erant, ex itinere nostros <ab> latere aperto adgressi circumuenerunt.* Ils l'occupèrent, et les nôtres s'avançaient pour les en déloger quand les Boïens et les Tulinges, qui, au nombre d'environ quinze mille, fermaient la marche et protégeaient les derniers éléments de la colonne, soudain attaquèrent notre flanc droit et cherchèrent à nous envelopper (Caes., *Gall.*, 1, 25, 6).

[34] *Sed omnes tum fere, qui nec extra urbem hanc uixerant neque eos aliqua barbaries domestica infuscauerat, recte loquebantur.* Mais, en général, à cette époque, tous ceux qui n'avaient pas vécu hors de Rome, ou dont le langage n'avait pas subi dans la famille quelque barbare influence, parlaient correctement (Cic., *Brut.*, 258).

[35] *Est mihi [...] / fistula, Damoetas dono mihi quam dedit olim, / et dixit moriens : « Te nunc habet ista secundum ».*

J'ai une flûte [...] ; Damète m'en a fait don jadis, et m'a dit en mourant : « Tu es maintenant son maître, son second maître » (Verg., *Ecl.*, 2, 36-38).

- [36] *Quinque cohortes frumentatum in proximas segetes mittit, quas inter et castra unus omnino collis intererat.*

Il [César] envoie cinq cohortes chercher du blé dans les champs les plus proches, qui n'étaient séparés du camp que par une colline (Caes., *Gall.*, 6, 36, 2).

En latin, il y a aussi des pronoms relatifs qui sont à la fois des constituants d'autres phrases subordonnées à la relative, en relation au verbe – phrases argumentales [24] et adverbiales [37] – et au nom – phrases relatives [38]²¹ :

- [37] *Atqui Milone interfecto Clodius haec adsequebatur, [...] ut eis consulibus praetor esset quibus si non adiuvantibus, at coniuventibus certe speraret se posse eludere in illis suis cogitatis furoribus.*

Milon étant tué, Clodius gagnait ceci : [...] il serait préteur sous le consulat de consuls avec sinon l'aide, du moins avec la connivence desquels il pouvait espérer s'adonner aux folies furieuses qu'il méditait (Cic., *Mil.*, 32).

- [38] *Qualia igitur ista bona sunt, quae qui habeat miserrimus esse possit ?*
Qu'est-ce donc que ces biens-là dont la possession n'exclut pas la plus grande misère ? (Cic., *Tusc.*, 5, 45).

En ce qui concerne la relation entre hiérarchies d'accessibilité et position de la relative (§ 4.1), les relatives prénominales semblent avoir une plus petite liberté de descendre le long des hiérarchies²². En revanche, en ce qui concerne la sémantique des relatives (§ 3.4), il semble que les

21. À ce propos cf. Chr. TOURATIER (1980, p. 393-400), J.-P. MAUREL (1989), B. BORTOLUSSI (2005), A. RAMOS GUERREIRA (2009, p. 585) et M. LAVENCY (1998, p. 6, 91-93), qui définit ces cas comme « entrelacs relatifs » ; J. B. HOFMANN et A. SZANTYR (1965, p. 568) parlent de *Verschränkung*.

22. Il s'agit des restrictions liées au degré de nominalisation : selon Chr. LEHMANN (1984, p. 221 ; 1986, p. 672), plus une relative est nominalisée, moins elle peut descendre le long des hiérarchies d'accessibilité. Les phrases prénominales sont les relatives les plus nominalisées, car elles sont enchâssées dans la phrase matrice et leur expansion se borne très souvent au verbe et au constituant représenté par le pronom relatif [22]. Par conséquent, elles ne sont pas destinées aux positions syntaxiques situées vers le bas des hiérarchies. Quand cela arrive, il s'agit de passages où il y a une correspondance entre le cas de la tête lexicale et du pronom relatif et qui se prêtent aussi à une analyse circumnominale, avec l'extraposition à droite de la tête (p. ex., Caes., *Gall.*, 6, 37, 1 : *Hoc ipso tempore et casu Germani equites interueniunt protinusque eodem illo quo uenerant cursu ab decumana porta in castra inrumpere conantur.* « Le hasard voulut que, juste à ce moment, survint la cavalerie germane : incontinent, sans changer d'allure, elle essaie de pénétrer dans le camp par la porte décumane. »).

appositives aient une plus grande liberté de descendre le long des hiérarchies que les restrictives²³.

4.3. Stratégies de relativisation

+expl ↑ stratégie de non-réduction (non-reduction strategy)	[a] à tête interne : In quo loco <i>posturus eris terram bene subigito et stercorato</i> (Cato, <i>Agr.</i>, 161, 3). À l'endroit où vous aurez l'intention de transplanter, retournez bien la terre et fumez bien. [b] corrélatrice : [...] <i>quae minime uisa pars firma est, huc concurritur</i> (Caes., <i>Gall.</i>, 7, 84, 2). [...] un point paraît-il faible, on s'y porte en masse.
stratégie du pronom résomptif (resumptive pronoun strategy)	[c1] <i>Veniet autem fortior me, cuius non sum dignus soluere corrigiam calceamentorum eius</i> (Luc., 3, 16) Mais il vient quelqu'un de plus puissant que moi, dont je ne suis pas digne de délier la courroie [lit.] de ses sandales. [c2] <i>Hominem [...], quem ego beneficium ei feci</i> (<i>Formulae Andecavenses</i>, 48) Un homme [...] [lit.] que je lui ai fait du bien.
stratégie du pronom relatif (relative pronoun strategy)	[d] <i>Flumen est Arar, quod per fines Haeduorum et Sequanorum in Rhodanum influit</i> (Caes., <i>Gall.</i>, 1, 12, 1). Il y a une rivière, la Saône, qui va se jeter dans le Rhône en passant par les territoires des Héduens et des Séquanes.
↓ stratégie d'effacement (gap strategy) -expl	[e] <i>Infra castrum Vabrensim, quae uillae Vrsionis propinquus erat, cum rebus omnibus se muniunt</i> (Greg. Tur., <i>Franc.</i>, 9, 9). Ils se renfermèrent avec tout ce qu'ils possédaient dans le château de Vaivres, voisin de la maison des champs d'Ursion.

Tableau E. Stratégies de relativisation

23. Dans le *De bello Gallico*, p. ex., le pourcentage de relativisation des positions autres que le sujet et l'objet direct dans les postnominales et les postposées est proche des 25 % pour les appositives, contre 10 % pour les restrictives (A. POMPEI [2011b], p. 73).

Le comportement du pivot dans la phrase relative est plutôt diversifié (§ 3). À ce propos, B. COMRIE (1981, p. 139-146) identifie quatre *stratégies de relativisation* prototypiques : (a) la non-réduction, (b) la présence du pronom résomptif, (c) celle du pronom relatif et (d) l'effacement. La stratégie du pronom relatif est bien sûr celle qui se révèle être fondamentale en latin, même si elle est très peu répandue à l'échelle des langues du monde (B. COMRIE [1981], p. 142). Cependant, dans l'histoire du latin on trouve aussi des cas de stratégie de non-réduction, aussi bien que des traces de la stratégie du pronom résomptif et, semble-t-il, aussi de celle d'effacement (Tableau E).

4.3.1. *Stratégie de non-réduction*

Par stratégie *de non-réduction*, on entend la réalisation du pivot à l'intérieur de la phrase relative dans sa forme pleine (tête lexicale) – c'est-à-dire non réduite – dans la position ou aux cas propres aux syntagmes nominaux ayant la même fonction dans une phrase indépendante. Il s'agit donc de relatives à tête interne (§ 3.1). Un échantillon prototypique de cette stratégie est rapporté dans l'exemple [39], tiré du diegueño ou kumeyaay, une langue yumane parlée en Californie (B. COMRIE [1981], p. 138) :

[39]	<i>təṇay</i>	<i>ʔəwa:</i>	<i>ʔəwu:w</i>	<i>-pu</i>	<i>-Lʔ</i>	<i>ʔciyawx</i>
	[hier	maison	je.ai.vu]	DEF	LOC	je.chanterai

Je chanterai dans la maison que j'ai vue hier.

La phrase relative dans cet exemple est identique à une phrase indépendante, mais elle est suivie par les suffixes *-pu-Lʔ*, qui en font un constituant défini en fonction locative de la phrase matrice.

En latin, cette stratégie n'a pas une forme pure, puisqu'il y a toujours le pronom relatif ; on peut donc parler d'une stratégie mixte. Avec cette différence par rapport au prototype, la stratégie de non-réduction est présente en latin dans ses deux sous-types. L'un des deux – celui qu'on peut appeler simplement à *tête interne* et qui est présenté en [39] ou au point [a] du Tableau E (phrase latine) – correspond aux circumnominales [23] selon la classification des phrases relatives d'après leur position proposée par Chr. Lehmann (§ 4.1). Dans ce cas, la construction relative coïncide avec la phrase relative, parce que, dans la phrase matrice, la réalisation lexicale du pivot n'est pas possible et sa représentation par une cataphore est extrêmement rare [4]. En revanche, dans l'autre sous-type – la construction couramment nommée *corrélative*, qui correspond aux préposées de la classification de Chr. Lehmann – la phrase matrice peut avoir un élément de reprise, par exemple un adverbe – exemple [b] du Tableau E – ou un pronom [3], voire une tête lexicale [5]. Dans ce dernier

cas, il y a une reduplication de la tête, qu'on peut même avoir dans les postposées et les postnominales (§ 3.1, 4.1). Même si, strictement parlant, il s'agit dans tous les cas d'une stratégie de non-réduction, il faut rappeler que la véritable référence se réalise la première fois que la tête lexicale paraît ; donc, seules les préposées sont réellement à tête interne.

4.3.2. *Stratégie du pronom résomptif*

Si le syntagme nominal relativisé n'est pas réalisé dans la relative en tant qu'expression lexicale pleine, mais qu'il est représenté par un pronom de reprise (*résomptif*), on parle de stratégie *du pronom résomptif*. Ce pronom se trouve dans la même position ou au même cas que l'élément relativisé aurait dans une phrase indépendante, sa fonction étant justement de signaler la position syntaxique relativisée. La présence dans la phrase relative d'un pronom, plutôt que d'une tête lexicale, implique que, avant d'interpréter la construction relative, il faut rétablir la relation anaphorique nécessaire à identifier le référent du résomptif. Cette opération supplémentaire rend la stratégie du pronom résomptif moins explicite que celle de non-réduction (§ 4.3.1). La stratégie du pronom résomptif est présente dans beaucoup de langues, y compris dans les niveaux non standards des langues romanes :

- [40] *L'uomo che gli ho detto.*
[lit.] L'homme que je lui ai dit.

Dans cet exemple, tiré de l'italien, la phrase relative est introduite par le complémenteur *che*, lequel ne peut donner, tout seul, aucune information sur l'élément relativisé ; c'est donc le pronom personnel *gli* qui vient signaler qu'il s'agit d'un objet indirect. La même chose peut se passer en français non standard, comme on le voit dans les traductions de l'exemple [40] et de ceux des points [c1] et [c2] du Tableau E. Dans des langues comme l'arabe et le persan, le pronom résomptif est obligatoire, sauf pour la relativisation du sujet – où il n'est pas permis – et de l'objet – où il est facultatif. Cela signifie qu'il se comporte comme une anaphore, laquelle peut ne pas être réalisée dans les positions argumentales qui sont plus facilement repérables.

En ce qui concerne le latin, on trouve des cas où il y a soit le pronom relatif, soit un autre pronom, et cela déjà à partir de la phase archaïque et classique, mais surtout durant la période postclassique, notamment dans les textes chrétiens, comme le montre l'exemple [c1] du Tableau E. Ces cas, qui sont dus à des exigences de distribution de l'information et qui ont couramment été regardés comme des pléonasmes, peuvent être considérés comme des anticipations de la stratégie résomptive. Beaucoup plus tard dans l'histoire de la langue, on trouve même des cas qui sont plus proches

de la véritable stratégie du pronom résomptif, comme le montre l'exemple [c2]. Ils sont dus à la confusion grandissante des distinctions morphologiques, qui amènera les pronoms relatifs à devenir des compléments dans beaucoup des langues romanes. En latin, les manifestations de la stratégie du pronom résomptif, dans ces deux formes, sont propres surtout aux relatives postnominales, même s'il y a aussi quelques cas de relatives postposées²⁴.

4.3.3. Stratégie du pronom relatif

Cette stratégie diffère de celle du pronom résomptif avant tout dans le fait que le pronom relatif se trouve, en principe, à l'intérieur du premier constituant de la phrase relative, c'est-à-dire en position initiale, éventuellement précédé d'une préposition. Outre le rôle de signaler la position relativisée, le pronom relatif est toujours aussi un complémenteur : c'est-à-dire que le pronom *quod* de l'exemple [d] du Tableau E remplit dans le même temps aussi bien la fonction du résomptif *gli* que du complémenteur *che* de l'exemple [40]. En plus, *quod* a une fonction attributive, celle de marquage du genre et du nombre de la tête externe, *flumen*. Ce triple rôle explique pourquoi la présence du pronom relatif n'est jamais facultative, à la différence de celle du pronom résomptif, qui n'est qu'une anaphore (§ 4.3.2) et qui se comporte en tant que telle²⁵. La présence constante du pronom relatif en latin indique que la réalisation du pivot tout seul en tant que tête lexicale n'est pas possible dans cette langue, la stratégie de non-réduction est donc toujours mixte (préposées et circumnominales, § 4.3.1). En revanche, le pronom relatif peut apparaître seul (relatives libres, § 3.3) ou n'être associé qu'à la représentation du pivot dans la phrase matrice par un phorique (relatives pronominales, § 3.2). Enfin, il introduit seul les relatives prénominales et couramment même les postnominales et les postposées (§ 4.1).

Même si elle est indispensable en latin, à l'échelle des langues du monde la stratégie du pronom relatif est sans doute minoritaire. En plus,

24. À ce propos cf., p. ex., Plaut., *Trin.*, 1022-1023 (*inter eosne homines condalium te redipisci postulas? / Quorum eorum unus surrupuit currenti cursori solum*. « Et c'est parmi cette bande que tu voudrais retrouver ton anneau, quand chacun d'eux est capable de voler les semelles d'un coureur en pleine course ! »), l'un des très rares témoignages du phénomène dans l'époque archaïque ; dans ce cas, le pronom résomptif reprend un relatif de liaison, comparable à une postposée appositive (§ 4.1).

25. À propos de la triple fonction du pronom relatif, cf. Chr. LEHMANN (1984, p. 248-249). Pour souligner l'impossibilité d'effacement du pronom relatif, Chr. LEHMANN (1984, p. 227-228) remarque : *einmal Relativpronomen – immer Relativpronomen*. À son avis, cela serait lié au fait que le pronom relatif est toujours un complémenteur.

elle est considérée comme moins explicite non seulement que la stratégie de non-réduction, mais aussi que la stratégie du pronom résomptif, puisque sa position au commencement de la phrase relative implique que l'ordre linéaire des constituants puisse être considérablement différent de l'ordre dans la phrase déclarative correspondante (B. COMRIE [1981], p. 143). Donc, afin d'identifier la position syntaxique relativisée, il est essentiel que le pronom ait un indicateur de cas. Cependant, dans une langue comme le latin, la position initiale du pronom relatif n'est pas obligatoire [35] et ne change pas nécessairement l'ordre des mots, comme cela se passe dans des langues avec un ordre plus rigide, comme par exemple l'anglais.

Les phrases relatives introduites par un adverbe (§ 2) doivent être attribuées à la stratégie du pronom relatif plutôt qu'à la stratégie d'effacement (§ 4.3.4), puisque les adverbes ne se bornent pas à subordonner, mais qu'ils donnent aussi des renseignements sur la fonction syntaxique et sémantique que l'élément relativisé remplit dans la phrase relative.

4.3.4. *Stratégie d'effacement*

Dans cette stratégie, à la différence des autres, il n'y a aucune indication directe du rôle de la tête nominale dans la relative ; il s'agit donc de la stratégie la moins explicite. L'éventuelle présence de *that* dans l'exemple [41], tiré de l'anglais, ne change pas le type de stratégie, car, en tant que complémenteur, *that* n'a que la fonction de marquer la subordination ; il ne signale donc pas la position syntaxique de l'élément relativisé :

[41] *The man (that) I saw*

En latin, la constante présence du pronom relatif (§ 4.3.3) empêche la possibilité d'une stratégie d'effacement véritable. Cependant, dans les phases tardives de l'histoire de la langue, quand le pronom relatif est en train de perdre ses distinctions au niveau morphologique, il y a des cas – comme celui rapporté au point [e] du Tableau E – qui semblent très proches de cette stratégie, du moment que la forme du prétendu *pronom* relatif va dans la direction d'une hyperextension d'une forme non marquée [ke], prodrome de la transformation en pur complémenteur²⁶. Bien sûr, la condition pour ce changement de forme est la contiguïté de la relative à sa tête ; cela concerne donc essentiellement les relatives postnominales.

26. Cela se passe surtout dans le latin mérovingien. Sur l'évolution du pronom relatif, cf. p. ex. D. NORBERG (1944, p. 57-59), V. VÄÄNÄNEN (1981, p. 125), et aussi Chr. LEHMANN, (1984, p. 389-393).

4.3.5. Concurrence de stratégies

Une langue peut réaliser plus d'une stratégie de relativisation. Dans ce cas, la sélection d'une stratégie plutôt que d'une autre n'est pas arbitraire : elle est liée aux hiérarchies d'accessibilité (§ 4.2), selon le principe fonctionnel qu'une position plus difficile à relativiser exige une stratégie plus explicite, pour que le repérage du rôle syntaxique du syntagme nominal relativisé soit plus immédiat (B. COMRIE [1981], p. 141-142, 156). Cela est clair, par exemple, en persan, où entre les stratégies d'effacement et du pronom résomptif il y a une sorte de distribution complémentaire : les positions syntaxiques plus basses, à partir de l'objet indirect, doivent être relativisées par la stratégie du pronom résomptif (§ 4.3.2), tandis que les syntagmes nominaux qui se trouvent dans la position du sujet sont relativisés presque exclusivement par la stratégie d'effacement ; pour les objets directs, on peut employer les deux stratégies.

En ce qui concerne le latin, le Tableau F montre la réalisation des différentes stratégies selon les différentes positions de la relative (§ 4.1) :

Stratégies Positions	non- réduction	pronom résomptif	pronom relatif	effacement
préposées	+	-	+	-
prénominales	-	-	+	-
circumnominales	+	-	+	-
postposées	+	+	+	-
postnominales	+	+	+	+

Tableau F. Stratégies de relativisation et position de la tête

Comme on peut le voir, dans le cas des prénominales il n'y a qu'une stratégie, la concurrence avec les trois autres n'est donc pas possible. En ce qui concerne les préposées et les circumnominales, la présence de deux stratégies est due surtout au fait que la stratégie de non-réduction en latin est mixte, car le pronom relatif est toujours présent (§ 4.3.3)²⁷. La si-

27. À vrai dire, les relatives prénominales sont en concurrence avec la stratégie participiale, qui en typologie est assimilée aux phrases relatives. Les participes sont encore plus nominalisés que les relatives prénominales : en latin ils ne peuvent relativiser que la position du sujet ([17] : *subsecuti*), à la différence des prénominales introduites par un pronom relatif, qui relativisent aussi d'autres positions [22], même

tuation des postnominales et des postposées semble plus intéressante. Avant tout, même ces deux types peuvent présenter soit la stratégie du pronom relatif, soit celle de non-réduction (§ 4.3.1). Dans ce dernier cas, il semble qu'il y ait effectivement une certaine tendance à éviter la relativisation de l'objet direct et surtout du sujet en ce qui concerne les relatives restrictives, tandis que, dans les appositives, on trouve beaucoup de cas de relativisation de l'objet direct, ainsi que des cas de relativisation du sujet [6] (A. POMPEI [2011b], p. 75). Cela signifie que, si la concurrence des stratégies peut avoir une certaine valeur pour le latin aussi, elle se limite aux relatives restrictives, parce que la reduplication de la tête dans les appositives est dû à des exigences différentes, de nature anaphorique (§ 4.1). Même l'emploi de la stratégie du pronom résomptif pléonastique (§ 4.3.2) semble dû plus à des exigences de construction du texte qu'à la concurrence des stratégies ; en fait, elle ne semble pas exclusivement destinée au bas des hiérarchies, car elle n'évite pas la relativisation du sujet. Enfin, le développement d'une véritable stratégie du pronom résomptif, aussi bien que d'une stratégie d'effacement, est fortement lié à la graduelle perte des distinctions morphologiques, qui amènera le pronom relatif à devenir un complémenteur dans beaucoup des langues romanes (§ 4.3.4). Ce changement est lié au passage, toujours plus évident, à des relatives immédiatement précédées par leur tête lexicale (M. FRUYT [2003] ; [2005]). La réalisation de toutes les stratégies possibles de relativisation dans les postnominales doit donc être entendue comme un fait qui ne se passe pas en synchronie, mais au cours de l'histoire de la langue ²⁸.

En conclusion, la présence constante du pronom relatif en latin décourage le développement d'une véritable concurrence de stratégie. S'il y a une prédilection pour des stratégies plus explicites en cas de positions syntaxiques basses, il s'agit de relatives restrictives ; pour les appositives, les choix répondent à des exigences plutôt textuelles que syntaxiques.

5. Conclusions

D'un point de vue typologique, les relatives sont couramment considérées comme partie intégrante d'une construction, qui comprend la phrase

si non les plus basses (§ 4.2). En ce qui concerne les relatives préposées et circumnominales, on ne peut pas parler de concurrence de stratégies même si par stratégie du pronom relatif on entend les relatives libres et pronominales, car les possibilités de relativisation par rapport aux cas à tête interne sont presque les mêmes (A. POMPEI [2011c], p. 490-491, 501, 505, 511).

28. Toutefois, la souplesse des postnominales est à la base de leur centralité dans chaque phase de l'évolution du latin ; selon Chr. TOURATIER (1980, p. 9), ce sont les relatives typiques pour les locuteurs. En outre, selon Chr. LEHMANN (1984, p. 184), il s'agit de la position la plus fréquente à l'échelle des langues du monde.

matrice (§ 2). Au centre de la construction, il y a l'élément relativisé (pivot, § 3). Il peut être réalisé en tant que tête lexicale dans la phrase matrice (tête externe), dans la relative (tête interne) ou dans les deux (réduplication de la tête) (§ 3.1). Si, faute d'une tête lexicale, la seule représentation du pivot est le pronom relatif, on parle de relative libre (§ 3.3.3) ; s'il y a aussi un pronom phorique dans la phrase matrice, on parle de relative pronominale (§ 3.3.2). La valeur sémantique de la relative est strictement liée à la forme du pivot (§ 3.4). Sa réalisation en tant que tête externe ou interne et la considération de la phrase matrice sont fondamentales aussi au niveau syntaxique pour la classification des relatives selon leur position (§ 4.1). Enfin, les différentes possibilités d'expression du pivot dans la relative – stratégies de relativisation (§ 4.3) – sont centrales au niveau pragmatique : en latin, le choix d'une stratégie plutôt que d'une autre (§ 4.3.5) semble répondre davantage à des exigences textuelles qu'au classement de l'élément relativisé dans les hiérarchies d'accessibilité (§ 4.2). La faible incidence de la concurrence des stratégies, ainsi que la possibilité de relativisation de presque toutes les positions syntaxiques, sont étroitement liées à la présence constante du pronom relatif en latin (§ 4.3.3) en tant que langue indo-européenne ancienne : il s'agit de la caractéristique la plus remarquable de la construction relative en latin d'un point de vue typologique.

Anna POMPEI
Université Roma Tre

Références bibliographiques

- O. ÁLVAREZ HUERTA (1996) : « Relativo de unión y estilo indirecto en latín », dans H. ROSÉN (éd.), *Aspects of Latin*, Innsbruck, Verlag des Instituts für Sprachwissenschaft, p. 567-575.
- A. M. BOLKESTEIN (1996) : « Is 'qui' 'et is'? On the so-called free relative connection in latin », dans H. ROSÉN (éd.), *Aspects of Latin*, Innsbruck, Verlag des Instituts für Sprachwissenschaft, p. 553-566.
- B. BORTOLUSSI (2005) : « Subordination seconde du relatif. Contraintes d'emploi », dans G. CALBOLI (éd.), *Papers on Grammar IX 1. Latina Lingua !*, Roma, Herder, p. 479-492.
- B. COMRIE (1981) : *Language Universals and Linguistic Typology*, Oxford, Blackwell.
- B. COMRIE et E. KEENAN (1979) : « Noun Phrase Accessibility Revisited », *Language* 55, p. 648-664.
- W. CROFT (1991) : *Syntactic Categories and Grammatical Relations: The Cognitive Organization of Information*, Chicago, University of Chicago Press.
- A. ERNOUT et Fr. THOMAS (1953) : *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.
- M. FRUYT (2003) : « Anaphore, cataphore et déixis dans l'*Itinerarium d'Égérie* », dans H. SOLIN, M. LEIWO et H. HALLA-AHO (éd.), *Latin vulgaire et latin tardif VI*, Hildesheim, Olms - Weidmann, p. 99-119.
- M. FRUYT (2005) : « La corrélation en latin: définition et description », dans P. DE CARVALHO et F. LAMBERT (éd.), *Structure parallèles et corrélatives en grec et en latin*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, p. 17-44.
- A. GROSU et F. LANDMANN (1998) : « Strange relatives of the Third Kind », *Natural Language Semantics* 6, p. 125-170.
- J. B. HOFMANN et A. SZANTYR (1965) : *Lateinische Syntax und Stilistik*, München, Beck.
- R. S. KAYNE (1994) : *The Antysymmetry of Syntax*, Cambridge, MIT Press.
- E. KEENAN (1972) : « On Semantically Based Grammar », *Linguistic Inquiry* 4, p. 413-461.
- E. KEENAN et B. COMRIE (1977) : « Noun Phrase Accessibility and Universal Grammar », *Linguistic Inquiry* 8, p. 63-99.
- E. KEENAN et B. COMRIE (1979) : « Data on the Noun Phrase Accessibility Hierarchy », *Language* 55, p. 333-351.
- R. KÜHNER et C. STEGMANN (1914) : *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache. II : Satzlehre*, Hannover - Leipzig, Hahnsche Buchhandlung.
- M. LAVENCY (1998) : *La proposition relative*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- Chr. LEHMANN (1979) : « Der Relativsatz vom Indogermanischen bis zum Italienischen. Eine Etüde in diachroner syntaktischer Typologie », *Die Sprache* 25, p. 1-25.

- Chr. LEHMANN (1984) : *Der Relativsatz*, Tübingen, Narr.
- Chr. LEHMANN (1986) : « On the Typology of Relative Clauses », *Linguistics* 24, p. 663-680.
- D. LONGRÉE (1996) : « “Relative en rallonge” ou “relatifs de liaison” : l’exemple de Tacite », dans A. Bammesberger et F. Heberlein (éd.), *Akten des VIII. internationalen Kolloquium zur lateinischen Linguistik*, Heidelberg, Winter, p. 268-281.
- J.-P. MAUREL (1989) : « Subordination seconde du relatif en latin et théorie du ‘COMP’ », dans G. Calboli (éd.), *Subordination and other Topics in Latin*, Amsterdam, Benjamins, p. 181-196.
- D. NORBERG (1944) : *Beiträge zur spätlateinischen Syntax*, Uppsala, Almqvist & Wiksell.
- R. ONIGA (2007) : *Il latino. Breve introduzione linguistica*, 2^e éd., Milano, FrancoAngeli.
- H. PINKSTER (1990) : *Latin Syntax and Semantics*, London, Routledge.
- A. POMPEI (2011a) : « Relative Clauses of the ‘Third Type’ in Latin? », dans R. Oniga, R. Iovino et G. Giusti (éd.), *Formal Linguistics and the Teaching of Latin. Theoretical and Applied Perspectives in Comparative Grammar*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, p. 117-132.
- A. POMPEI (2011b) : « De la classification typologique des propositions relatives en latin classique », *Emerita* 79, p. 55-82.
- A. POMPEI (2011c) : « Relative Clauses », dans Ph. Baldi et P. Cuzzolin (éd.), *New Perspectives on Historical Latin Syntax*, IV, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 427-547.
- A. RAMOS GUERREIRA (2009) : « Oraciones de relativo », dans J. M. Baños Baños (éd.), *Sintaxis del latín clásico*, Madrid, Liceus, p. 563-600.
- Chr. TOURATIER (1980) : *La relative. Essai de théorie syntaxique*, Paris, Klincksieck.
- Chr. TOURATIER (1994) : *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- V. VÄÄNÄNEN (1981) : *Introduction au latin vulgaire*, 3^e éd. rev. et augm., Paris, Klincksieck.
- E. VESTER (1989) : « Relative Clauses: a Description of the Indicative-Subjunctive Opposition », dans G. Calboli (éd.), *Subordination and other Topics in Latin*, Amsterdam, Benjamins, p. 327-350.
- M. DE VRIES (2002) : *The Syntax of Relativization* (LOT Dissertation Series, 53), Utrecht, Lot.